

## LES OBJETS A BON MARCHÉ.

La vie est dure pour les ménages modestes, et le renchérissement des denrées leur impose de lourdes privations. Il faut s'y résigner ; c'est la nature qui sévit ; elle nous éprouve, elle nous traite en marâtre. Ce que les maladies mystérieuses consentent à épargner, les intempéries l'achèvent. Des produits du sol, les uns, comme la pomme de terre et la vigne, sont attaqués dans leur germe ; les autres, comme les céréales et les huiles, sont atteints dans leur fécondité ordinaire, si bien que tout manque à la fois, qualité et quantité et dans presque tous les genres de culture. De là une gêne, une difficulté de vivre sensibles de plus en plus et où chacun, gouvernement et individus, doit mettre du sien. Peu à peu les objets de première nécessité de-

viennent des consommations de luxe; et, si l'on y ajoute le haut prix des loyers, on verra que, pour beaucoup, c'est un problème que de savoir où se loger et comment se nourrir.

Il est naturel, dans des épreuves semblables, de songer d'abord aux classes qui vivent des métiers manuels, là surtout où la souffrance est plus vive, si la plainte l'est moins. Plusieurs de nos provinces sont dans ce cas. Quant à Paris, le travail y abonde et les salaires y sont élevés. Un homme à qui ces recherches reviennent de droit et qui a présidé avec tant d'autorité à l'enquête de la chambre de commerce, M. Horace Say, constatait récemment que le prix des journées s'est accru dans presque tous nos corps d'état précisément d'une quotité égale à la hausse des loyers et des denrées, de sorte que les conditions d'existence sont restées les mêmes autour de nous, sans s'améliorer ni empirer. Il est également de notoriété que, dans un rayon assez vaste, les travaux de la campagne ont été rétribués d'une manière très-libérale et tout à fait inusitée; d'où l'on peut conclure que, pour ces classes si dignes d'intérêt, la crise actuelle ne se passera pas sans adoucissement.

Mais il est d'autres classes sur lesquelles il est

moins ordinaire de s'apitoyer et qui n'ont pas, pour plaider leur cause, des avocats toujours éveillés et toujours ardents. Je veux parler des personnes qui ont un revenu fixe et borné, sans aucune chance d'augmentation. A peine songe-t-on à elles, et le nombre en est grand. Employés du gouvernement et du commerce, petits rentiers, petits capitalistes, petits propriétaires, pensionnaires de l'État ou des communes, militaires en retraite, tout ce qui en est réduit à compter strictement, denier à denier, afin d'arriver au bout de l'an à une balance exacte entre la recette et les dépenses, voilà où le renchérissement étend ses douloureux effets et où l'on trouverait, en y regardant de près, l'exemple des privations noblement supportées. Point de ressources accessoires, point d'élévation de salaire en présence de la hausse des denrées; c'est sur des besoins même qu'il faut faire la part de la difficulté des temps. Sans compter que ces classes ont plus de devoirs de position que les ouvriers, et souvent avec des revenus moindres sont astreintes à de bien autres nécessités de tenue.

C'est donc un devoir pour ceux qui, par le conseil ou par l'action, peuvent exercer de l'influence ou répandre quelque clarté sur ces matières déli-

catés que d'apporter leur concours dans l'œuvre du soulagement commun. Les rigueurs de la nature ont été pour beaucoup dans l'avancement des arts : tantôt elles ont ruiné de faux systèmes, tantôt elles ont amené des découvertes et des perfectionnements. L'homme s'est ainsi élevé par la douleur et par la lutte, et ses conquêtes lui ont été d'autant plus chères qu'elles lui ont plus coûté. Même au sein d'une civilisation raffinée, cette condition ne change pas ; les besoins s'accroissent en raison des ressources, et toute aisance est au prix d'un effort.

Plus on réfléchit à ces faits, les uns constants, les autres passagers, plus on se convainc que l'objet à poursuivre, dans l'intérêt commun, est moins l'équilibre ingénieux que l'abaissement du prix des choses. Un renchérissement, tout le monde en souffre et on le voit bien ; un rabais, tout le monde en profite et d'après la stricte équité, tandis que des industries ou des groupes d'industries recueillent seuls les avantages de toute combinaison qui a pour effet d'amoindrir la concurrence intérieure par le monopole ou la concurrence étrangère par l'exclusion. Si la toile se paye vingt sous de moins, c'est un bénéfice clair pour tous ceux qui en achètent, et il n'y a pas de grands raisonnements à faire pour cela ; si elle

se paye vingt sous de plus, il faudra un certain effort d'esprit pour expliquer dans quelles poches tombent ces vingt sous, comment une part sert à encourager le fabricant, l'autre à maintenir l'activité du travail national et que ce sont là des sacrifices utiles et dignes d'un peuple prévoyant. J'ai toujours admiré, pour ma part, le talent qui s'est dépensé dans ces controverses, en regrettant qu'il n'en fût pas fait un meilleur emploi.

Le bon marché, voilà qui est plus simple, voilà qui est plus franc, voilà qui répond à l'idée qu'on s'en fait, au sentiment, à l'intérêt de tous, et n'est pas un déguisement de l'intérêt particulier. Le bon marché, il est temps de s'y attacher comme à la seule doctrine salutaire, à la loi la mieux vérifiée, à celle qui trompe le moins. Aujourd'hui surtout il n'y a plus à choisir entre des systèmes ; la nécessité parle trop haut. C'est ce qu'a compris le gouvernement en abaissant ou en supprimant les droits à l'entrée sur les articles de grande consommation, blés, viandes, vins et huiles, c'est ce qu'a compris la commission impériale en ouvrant une exposition des produits à bon marché.

Il y avait deux manières de concevoir et de fermer cette exposition. La première eût répondu au

vœu secret de personnes avisées qui ne voient le salut du pays que dans la prospérité de leurs fabriques; c'eût été de n'admettre à cette exposition que des produits d'origine française. Au fond, rien de plus logique : dès que nos consommateurs en sont réduits là et que notre régime économique leur interdit de porter leurs préférences ailleurs, il semblerait naturel de ne pas leur donner le goût des jouissances interdites et de leur épargner un supplice renouvelé de l'enfer païen. Mais, ainsi entendue, une exposition des produits à bon marché n'aurait rien eu de sérieux. C'eût été, pour employer un mot vulgaire et expressif, le triomphe de la camelotte. Aussi la commission est-elle allée plus loin : elle a pris deux décisions très-importantes; l'une, que ce concours serait ouvert aux produits étrangers; l'autre, nous dit-on, qu'il serait permanent. Même quand la grande Exposition sera close, cette exposition partielle restera comme type et comme moyen de comparaison; absentes ou présentes, nous continuerons à sentir le pouls des industries rivales. C'est là un grand pas de fait, et il faut savoir gré, même de l'intention, à ceux qui ont osé le faire, en dépit de résistances bien connues.

Je dis l'intention, et c'est à dessein; il est encore

permis de douter que l'effet y réponde; il n'y répondra, dans tous les cas, qu'au prix d'une grande persévérance et d'une grande force de volonté. Parmi les fabricants, beaucoup y mettront de la mauvaise grâce et cette puissance d'inertie devant laquelle échouent tant de bonnes résolutions. Déjà il est facile de s'en assurer, cette exposition n'est pas ce qu'elle pourrait, ce qu'elle devrait être. Comme local, on l'a tenue un peu à l'écart et fort à l'étroit; probablement on n'a pu mieux faire. Comme composition, il n'y a là que le germe d'une bonne pensée et une sorte d'engagement vis-à-vis du public. Mais pour que cet engagement tienne et que ce germe aboutisse, il faut avoir un programme arrêté, des nomenclatures précises, le désir et les moyens de mettre sincèrement en regard les produits étrangers et les nôtres, de façon à ce que l'œil le moins exercé puisse les comparer entre eux au double point de vue de la qualité et des prix et dans toute la sphère des consommations usuelles.

Quelle belle expérience que celle-là si elle était faite avec franchise et si les parties intéressées y résistaient moins! Je suis convaincu que la grande majorité de nos industries y gagnerait de se mieux connaître, de se mieux apprécier, de moins dou-

ter d'elles-mêmes ; je suis convaincu que l'impression la plus immédiate serait un certain étonnement de voir combien sont peu nombreuses celles qui supportent avec peine le rapprochement et sont hors d'état de soutenir la lutte. On s'y guérirait du mal de la peur, si funeste et si contagieux, de ce mal qui enlève aux facultés leur ressort et à l'esprit sa liberté. On y apprendrait à voir en face ce danger, exagéré à dessein, et qui est beaucoup plus dans les imaginations que dans le domaine des réalités. On ne se battrait plus dans les ténèbres et contre des fantômes ; on aurait le soleil, la lumière et tous les avantages d'un engagement à ciel ouvert. Et, si réellement quelques-unes de nos fabrications sont en retard, au lieu de trembler de tous leurs membres, comme elles le font, elles prendraient leur parti en braves et acquerraient, en allant au feu, la vigueur et la solidité qui leur manquent.

Que la commission persiste donc et ne laisse pas les choses à mi-chemin. S'il n'est pas temps encore d'abaisser toutes les barrières, il est temps que la clarté se fasse et qu'on sache au juste ce qu'il y a d'incompatible, en matière d'industrie, entre l'étranger et nous. Ce n'est qu'une enquête, mais qu'elle ait du moins un caractère sérieux et n'a-

vorte pas, comme celles qui l'ont précédée, devant des hostilités déclarées ou des oppositions sournoises.

Nous voici donc dans la galerie des produits à bon marché ou d'économie domestique, comme on la nomme officiellement. Le mot est modeste et par lui-même ne saurait éveiller de susceptibilités ; cependant il suffit comme cadre, et doit comprendre, aux termes du programme, tout ce qui sert à l'aliment, au vêtement, au logement et à l'ameublement. C'est assez pour que la plus grande partie des industries y entre ; quelques-unes l'ont fait, le temps et l'exemple entraîneront les autres. Aucune n'en est exclue, à deux conditions toutefois : la première, c'est que les prix seront sincèrement déclarés ; la seconde, que le rabais ne couvrira pas des défauts intrinsèques. Le bon marché, en effet, n'est pas un terme absolu ; il doit correspondre à la qualité des choses, à leur destination et à leur emploi.

Ce qui frappe d'abord, en entrant dans la galerie, ce sont les draps ; ils en occupent tout un côté, et méritent qu'on s'y arrête. Nous retrouvons là nos grandes fabriques du Midi, depuis longtemps en possession du marché intérieur et des débouchés du Levant, Lodève, Saint-Chinian, Castres, Clermont-l'Hérault, Bédarieux, Saint-Affrique. Les échantil-

lons qu'exposent ces villes ne sont point indignes de leur vieille réputation, et, entre 5 fr. et 10 fr. le mètre, elles offrent des étoffes assorties qui ont leur mérite particulier. Bischwiller a aussi ses draps unis, Elbeuf ses draps de fantaisie, les uns entre 7 fr. et 7 fr. 50 c. le mètre, les autres entre 9 fr. et 10 fr. Dans les sortes plus communes figurent Mirepoix, avec des draps à 4 fr. 50 c. le mètre, Louviers, 4 fr. 25 c., et Beaumotte-lez-Montbazoin, 3 fr. 68 c., l'échelle des qualités descendant avec celle des prix. Mais de toutes ces fabrications aucune n'a marché d'un pas plus ferme que celle de Vire, dont les montres fixent l'attention des connaisseurs. Si les prix s'y tiennent un peu haut, entre 8 fr. 50 c. et 11 fr., l'étoffe ne laisse rien à désirer ni pour la confection ni pour les nuances. On a vraiment, dans ces limites, de beaux et bons draps, d'un usage courant et qui peuvent soutenir la comparaison avec les draps analogues de la Belgique, de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Où en sont ceux-ci? Quelle figure font-ils dans cette exposition des produits à bon marché? Je le dis à regret, ils n'y occupent point encore la place qu'ils devraient y occuper. Un compartiment étroit et incomplet leur est affecté, et, sauf un petit nombre

d'exceptions, les grandes fabriques manquent à l'appel. Ainsi point de draps belges, et pourtant, sans aller bien loin, on pourrait trouver dans les vitrines de MM. Biolley, Charles Weber et autres des étoffes entre 5 fr. et 10 fr. le mètre qui semblent parfaitement adaptées à ce concours spécial et y apporteraient un précieux élément. Même vide pour l'Angleterre, dont la draperie économique n'est représentée que par quelques pièces fournies par le comité de Leeds et composant un assortiment succinct dans presque toutes les nuances, dont les prix varient entre 4 fr. et 7 fr. le mètre. Le comité de Manchester a aussi exposé des velours de coton d'une exécution remarquable et d'un bon marché surprenant. Ce sont des tissus très-solides, très-chauds et de la plus grande largeur, connus sous le nom de *cordiroys*, les uns unis, les autres à côtes, de dessins et de couleurs variés, et qui ne coûtent que 1 fr. 65 c., 1 fr. 75 c. et 2 fr. 5 c. le mètre. Avec 10 ou 12 fr. on a un vêtement complet, d'un usage excellent. Les ouvriers des mines, les gens de la campagne n'en consomment pas d'autres et se montent ainsi à peu de frais. Pourquoi ne ferions-nous pas cet emprunt à nos voisins, et ne serait-il pas possible de pousser jusque-là les bénéfices de l'alliance?

Reste l'Allemagne; on sait quel rang tient sa draperie dans les conditions du bon marché. Ni l'Angleterre ni la Belgique ne descendent aussi bas à qualités égales. Cependant quelques fabriques seulement sont représentées dans la galerie. Le Wurtemberg expose un drap olive assez beau coté 6 fr. 50 c. le mètre; Epremberg, un drap de 7 fr. 95 c.; Peitz, un très-beau drap de 9 fr. 40 c.; Francfort, un drap commun de 6 fr. Plusieurs de ces coupons sont assez mal choisis et comme de rebut, et, à vrai dire, ni la Prusse ni la Saxe n'ont donné la mesure réelle de leurs forces. Mais, en revanche, la Moravie a fait avec quelques pièces de drap une sorte de révolution. Brunn expose et offre, à raison de 6 fr. 5 c. le mètre, un drap gros vert, d'une force et d'une finesse qui égalent celles des plus belles étoffes. Une telle qualité, rapprochée d'un tel prix, a dû causer parmi les personnes les plus autorisées une surprise mêlée de quelque doute, et on est allé aux renseignements. Le prix est sérieux, la qualité garantie. L'exposant offre de livrer, conforme à l'échantillon, autant de pièces que l'on voudra; il est fournisseur de l'armée autrichienne, il a fait ses preuves et ne prendrait pas des engagements qu'il ne pourrait tenir. Force a donc été de se rendre à l'évidence, et de l'aveu de

tous, Anglais, Belges, Saxons et Français, c'est à la Moravie que revient la palme de la draperie économique.

Là-dessus, comme on devait s'y attendre, le débat s'est engagé. A quoi tient la supériorité de la Moravie? Les procédés de fabrication y sont les mêmes qu'en France, en Angleterre, en Belgique et en Saxe; nul avantage de ce côté. Mais sur deux points la Moravie l'emporte: la laine y est d'une qualité supérieure et toute portée; la main-d'œuvre y est de beaucoup meilleur marché que dans les autres pays de production. Pour n'établir de comparaison qu'avec la France, nous payons 22 pour 100 de droits sur la matière première (1), et les journées d'ouvriers à raison de 2 fr., 2 fr. 50 et 3 fr., suivant leur habileté. En Moravie, point de droits, et des journées de 1 fr. à 1 fr. 25 c. De là entre les deux prix de revient une différence qui tient à la nature des choses et qu'aucun effort humain ne peut supprimer. Si l'Allemagne est admise sur nos marchés, elle y fera la loi pour les draps communs, et il n'y aura plus qu'à désarmer devant elle; ce sera la ruine de nos métiers et celle des populations qui en vivent.

(1) Ces droits viennent d'être réduits.

Je n'affaiblis pas l'argument et n'en conteste pas la valeur. Cependant il y a réponse à y faire. Pour ce qui est du droit sur les laines, un trait de plume suffirait; c'est un empêchement volontaire créé par la législation et qu'une législation plus éclairée pourrait atténuer ou même anéantir. Depuis longtemps les bons esprits s'accordent à reconnaître que les droits sur les matières premières, aliment de nos grandes fabrications, ont été portés à des chiffres qui nuisent au développement de nos industries et arrêtent l'essor des exportations, même avec les primes à la sortie imaginées pour en conjurer les fâcheux effets. Si cette opinion, qui fait du chemin et tôt ou tard doit prévaloir, passe enfin dans le régime économique du pays, il sera aisé de mesurer le droit sur les laines aux nécessités de toute concurrence nouvelle, et, en ouvrant la lutte, de fournir à nos fabriques les moyens de la soutenir. Ce n'est qu'une affaire de calcul, le calcul le plus simple, un équilibre à trouver. Reste maintenant le prix des journées, et c'est là que se retranchent ceux qui ne veulent rien changer aux faits existants. Ils se prévalent de l'intérêt des ouvriers et se refusent à rendre leur condition pire. A la bonne heure! mais en un sujet aussi grave il faut s'entendre et ne pas

se payer de mots. D'abord ce prix de 1 fr. pour la main-d'œuvre, fût-il bien réel, ne saurait être qu'un prix d'exception, un prix de début, destiné à s'accroître en raison de l'importance du travail et de l'affluence des commandes; la concurrence sur les lieux mêmes tendra à l'élever. Puis le salaire n'est qu'un des éléments de la condition de l'ouvrier; l'autre élément ce sont les moyens d'existence. L'essentiel pour lui, c'est de satisfaire plus de besoins avec moins de dépenses, et dans ce sens un régime qui tend à abaisser le prix des choses lui est toujours plus favorable, même avec un salaire réduit, que celui qui tend à l'aggraver, même sous l'empire d'une augmentation de salaire. Poser la question autrement, c'est tomber dans un cercle vicieux et prendre l'effet pour la cause.

Ma prétention ne saurait être de vider à fond cette querelle; elle s'est déjà produite ici et avec une grande autorité; je n'y touche qu'en passant et parce qu'elle est de mon sujet. Il ne faudrait pas en effet qu'on se méprit sur nos doctrines ni sur le sens qu'elles ont. Non, nous ne voulons apporter la souffrance à aucune classe et moins encore à celles qui y sont si fréquemment assujetties; nous voulons le soulagement et le bien-être de toutes. Si la pour-

suite du bon marché, à laquelle nous convions toutes les concurrences, du dedans comme du dehors, devait être achetée au prix de quelques mi-sères, si petites, si passagères qu'elles fussent, nous serions des premiers à l'abandonner. Mais notre conviction, fondée sur l'expérience, appuyée sur les faits, est qu'il n'y a dans cette poursuite que des avantages à recueillir, qu'elle sera utile même à ceux qui la repoussent et la calomnient, qu'elle rendra à tout le monde l'existence plus facile et les besoins plus légers, qu'elles n'amènera que du bien sans mélange de mal. Notre conviction est, en ce qui touche les ouvriers, qu'un salaire, même exagéré, est à peine la réparation du tort que leur cause le renchérissement des objets nécessaires à la vie, et qu'un changement de système, conçu avec prudence, appliqué avec une fermeté et un esprit de suite qui n'excluent pas les ménagements, ne saurait avoir que d'heureux effets et faire incliner la balance à leur profit.

D'autres articles en dehors des draps figurent dans la galerie économique et méritent une mention. Parmi les objets confectionnés, il en est qui descendent à des prix dont on pourrait suspecter la sincérité, tant ils sont réduits, entre autres des gilets à 1 fr. 50 c.,

sur lesquels il faut trouver le coût de l'étoffe et de la façon. Les exposants anglais se distinguent dans ces rabais vraiment extraordinaires; ils ont des couvertures en laine à 3 fr. 75 c., des bas fins et solides à 3 fr. 75 c. la douzaine, des bas d'enfant à 40 c., des chemises de tricot à 7 fr. la douzaine, des caleçons d'hommes à 18 fr. la douzaine, solides et bien confectionnés. Pour les chaussures, c'est la Prusse qui a le dessus; elle expose des bottes en cuir excellent à 10 fr.; Tours s'en rapproche par des souliers à vis de cuivre, sans couture, fort beaux, presque élégants, qui ne coûtent que 5 fr. en cuir ordinaire, 7 fr. en cuir verni, et par des brodequins de drap fort bien traités du prix de 13 fr. Ni la Belgique ni l'Angleterre n'ont rien d'analogue, et il est à regretter que le midi de la France n'ait pas envoyé quelques échantillons de ces chaussures où il excelle et qui sont sans égales pour leur solidité.

Sur une table qui occupe le milieu de la galerie sont rangés par étages les conserves et les produits alimentaires. Là se trouve le gluten granulé de MM. Véron frères, de Poitiers, qu'ils dégagent de la fabrication de l'amidon et dont ils ont fait une substance très-nutritive au prix de 70 c. le demi-kilogramme. On y voit aussi les légumes secs de

MM. Chollet, le biscuit-bœuf et les aliments conservés sous toutes les formes. Ce sont là des procédés utiles, mais qui ne semblent ni usuels ni économiques. Que la marine, dans ses voyages de long cours, que notre armée de Crimée, en quête d'approvisionnements, y trouvent une ressource précieuse, soit; nos petits ménages ne s'en accommoderaient pas. Quelques vins blancs allemands de 25 et 30 centimes la bouteille constituent seuls une exception, et encore faudrait-il y goûter pour savoir si le bon marché n'est pas un leurre. Mais au-dessus de ces divers articles, et comme trophée, figurent des pièces de viande qui donnent à réfléchir, un gigot, un aloyau, une tranche de veau comme enveloppés d'un enduit et qui ont toutes les apparences d'une conservation parfaite. Est-ce là vraiment un procédé sûr, d'une application facile et peu coûteuse? Pourrait-on, sous cette couche transparente, sous cet apprêt si simple, conserver des viandes qui ne perdissent rien de leurs propriétés? S'il en était ainsi, la spéculation serait tout indiquée; et il est surprenant que les inventeurs n'y aient pas songé d'eux-mêmes. Il existe dans les pampas de l'Amérique du Sud des boucheries naturelles, inépuisables, où la viande est presque dénuée de valeur, où l'on abat des bœufs

par milliers en ne songeant qu'au cuir et en faisant bon marché du reste. Quel avantage n'y aurait-il pas et pour nous et pour les propriétaires du brevet dans des opérations qui auraient pour objet de conserver cette viande qui se perd et de la transporter dans nos ports de mer, où elle reviendrait à peine à 4 ou 5 sous la livre! Quelque honneur qu'il y ait à exposer des gigots d'un si bel aspect, il me semble qu'il y en aurait un plus grand à approvisionner le pays d'une denrée qui lui manque et serait d'un si grand secours pour l'alimentation publique.

Il est impossible, dans un rapide aperçu, de donner une place à tous les articles qui mériteraient d'être signalés. Beaucoup m'ont échappé sans doute, quelque soin que j'aie apporté à cet examen. Je ne veux pas cependant omettre la collection de porcelaines anglaises qu'expose M. Pratt et auprès de laquelle la fabrique de Creil tient convenablement son rang. C'est de Creil que s'élevaient, du vivant de M. Lebeuf, les cris d'alarme lorsqu'il s'agissait de mettre les produits étrangers en regard des nôtres, et on se souvient, dans le monde industriel, que la manufacture de l'Oise refusa d'aller à Londres en 1851, pour y soutenir la comparaison. Aujourd'hui Creil s'est aguerri; s'il a re-

culé devant une campagne au dehors, il la soutient sur son territoire et sait combattre pour ses foyers. Le courage porte bonheur, et le travail national, comme on se plaît à l'appeler, n'a point à rougir de ses soupières. Non pas que l'Angleterre ait à trembler pour les siennes, mais il y a place pour toutes sous le soleil. L'assortiment de M. Pratt est fort remarquable pour les qualités et pour les prix; les sept pièces demi-toilette complète coûtent 7 fr. en porcelaine blanche à fleurs bleues. Des assiettes de dessert sont cotées 3 fr. 75 c. la douzaine; celles de Creil en porcelaine blanche sont de 6 fr. Encore un effort, et l'équilibre se rétablira. MM. Capellemans, de Belgique, luttent avec les meilleures fabrications anglaises, et les égalent pour le bon marché. Citons enfin de beaux verres de Bohême à 19 c. et des carafes à 35 c., des poteries réfractaires du Midi, et surtout la porcelaine dure de Bayeux, qui va au feu et ne craint aucune concurrence de la part de l'étranger. Quelques ustensiles de ménage sont également à signaler, entre autres une cuisine portative en fer qu'expose un fabricant de Lyon et qu'il offre à 38 fr., prise sur les lieux.

Telle est cette Exposition, à quelques détails près. Si maintenant on voulait y mettre de la ri-

gueur, il serait aisé d'indiquer par où elle pêche et quelles en sont les lacunes. Parmi les industries qui y sont représentées, l'absence des grands établissements est sensible, et enlève à une étude comparative ses meilleurs et ses plus fructueux éléments. D'autres industries, et des plus essentielles, font complètement défaut. Ainsi les toiles peintes, dans les conditions du bon marché, manquent absolument; ni l'Alsace, ni la Normandie, ni l'Angleterre, ni la Belgique n'ont rien exposé. Les soieries de l'Allemagne et de la Suisse n'y figurent pas non plus à côté de celles de Nîmes, d'Avignon et de Lyon. Même vide pour la coutellerie, les rasoirs, les instruments. Les lainages n'y tiennent pas la place qu'ils devraient y tenir, ni les tissus de fil et de coton, ni ces broderies économiques, ces mousselines à bas prix dont les vitrines anglaises et suisses nous offrent de si curieux échantillons. Évidemment on ne comprend pas encore dans le monde manufacturier ce que cette expérience a de fécond, et on la traite ou avec dédain ou avec défiance.

Ces préventions tomberont si la commission persiste et tient d'une main ferme le drapeau qu'elle a arboré. Quand on aura assez accordé au superflu, il faudra bien en revenir au nécessaire et, après

tout ce bruit et cet éclat, songer aux conquêtes d'un ordre positif. Ces conquêtes peuvent se résumer en quelques mots : plus d'aisance par le bon marché. Si la terre se montre avare, si les aliments, malgré toutes les portes ouvertes, restent à des prix excessifs, l'industrie nous doit quelques compensations. Il faut qu'elle prélève sur les ressources de la communauté une part de moins en moins grande et allège incessamment le poids du privilège dont elle jouit. C'est son devoir; celui du gouvernement est de l'y rappeler quand elle y manque; il est armé pour cela. Une exposition permanente des produits à bon marché aurait ce sens et cet effet : elle serait un aiguillon pour les fabrications en retard et un flambeau toujours allumé sur les voies du perfectionnement. Il y a donc là une initiative utile et remplie de promesses : Dieu veuille qu'elle n'avorte pas!

## DES MÉTAUX PRÉCIEUX.

JOAILLERIE, ORFÈVREURIE, BIJOUTERIE.

J'arrive un peu tard pour parler des industries qui se rattachent au travail des métaux précieux, et je serai bref. La joaillerie, l'orfèvrerie et la bijouterie sont des sœurs qu'il est difficile de séparer; elles se confondent par plusieurs côtés, visent aux mêmes effets et s'adressent, ou peu s'en faut, à la même clientèle. Toutes les trois appartiennent à la France à bien des titres et tiennent, parmi nos industries de luxe, un rang que personne ne leur conteste et que confirme un témoignage évident, l'imitation au dehors. Elles ont tout ce qui constitue un art sérieux et éprouvé, des luttes d'écoles, des changements de manière, des maîtres et des élèves, des noms glorieux et une longue suite de traditions. Elles ont de plus ce mérite fort apprécié que tout en elles ne